Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BTS CAV, veuillez visiter :
btscav.fr/annales-sujets-et-corriges

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse du corpus « Seuls avec tous » (1 question) **Page 3**

2. Écriture personnelle : société et solidarité (1 question) **Page 4**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://btscav.fr/assets/annales/bts-cav/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS CAV - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 3-Sujet.pdf

1. Synthèse du corpus « Seuls avec tous »

Le corpus interroge les promesses et les limites des pratiques collaboratives, leurs ressorts économiques et leurs effets sur les liens sociaux et l'autonomie au travail. Il réunit une étude du CREDOC avec un graphique, un article sur le coworking, un extrait de Jean Giono et un dessin de presse sur le covoiturage.

Question Synthèse. Rédiger une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus, en confrontant leurs idées sur les pratiques collaboratives et leurs effets sur les relations sociales et le travail.

Problématique : les pratiques collaboratives créent-elles une solidarité durable ou répondent-elles surtout à des intérêts pratiques, parfois au détriment des relations et de l'autonomie ?

Axe	Document 1 : Daudey et Hoibian, étude du CREDOC	Document 2 : Andreani-Facchin et Mestres, reportage	Document 3 : Giono, extrait argumentatif	Document 4 :
Promesses et bénéfices	Les pratiques collaboratives promettent échanges et lien social. Les avantages cités sont les économies ou gains d'argent (67 %), les rencontres (47 %), l'environnement (30 %), l'amélioration de la société (25 %) et l'action locale (15 %).	Le coworking promet rencontres, entraide et mise en réseau. En cinq ans, les bureaux partagés passent de 120 à près de 1 000.	L'artisan cordonnier maîtrise toutes les étapes de son travail et garde sa liberté de vivre et de se déplacer.	La voiture débo covoiturage vis rassemblement
Réalité des relations	Les échanges sur les plateformes créent souvent des liens faibles ; associations et habitat participatif peuvent favoriser des liens étroits.	La cohabitation ne garantit pas les échanges : Mélissa est gênée par le bruit et les rencontres répétées ; Pierre apprécie la présence d'autres indépendants, sans idéaliser le lieu.	Le travail à la chaîne sépare les tâches et réduit les relations au fonctionnement de l'usine.	L'image suggèr trajet, sans pro durables.
Limites et autonomie	Le gain financier domine ; la collaboration désintéressée reste minoritaire et les usagers contrôlent peu les plateformes. 8 % ne voient aucun avantage et 3 % ne se prononcent pas.	Distractions, tensions et précarité relativisent la communauté promise ; le coworking reproduit parfois les contraintes du bureau.	L'ouvrier spécialisé de Bata, cantonné à coudre des trépointes, dépend de l'usine et perd la liberté de l'artisan.	L'entassement idéale du parta

Plan : 1. Le partage répond à des besoins concrets et peut rapprocher les individus. 2. La cohabitation ne suffit pas à créer de la solidarité et peut s'accompagner de dépendance ou de contraintes.

Synthèse. Du covoiturage au coworking, les pratiques collaboratives répondent à des besoins pratiques et peuvent favoriser les rencontres. Cependant, les échanges marchands restent souvent superficiels, et la cohabitation n'entraîne pas nécessairement entraide ou communauté. L'étude du CREDOC distingue ainsi les plateformes, propices aux liens faibles, des associations et de l'habitat participatif, où des liens plus étroits peuvent se former. Le reportage sur le coworking confirme que l'expérience varie selon les personnes et les lieux. Enfin, Giono montre qu'une organisation collective du travail peut restreindre l'autonomie lorsqu'elle réduit un métier à une tâche spécialisée. Le partage peut donc rapprocher, mais ne garantit ni solidarité durable ni liberté.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les pratiques collaboratives rapprochent parfois les individus, mais leur solidarité reste limitée lorsque l'intérêt économique domine ou que le collectif réduit les relations et l'autonomie.

2. Écriture personnelle : société et solidarité

La question porte sur la capacité de la société contemporaine à rendre les individus solidaires. La réponse argumentée doit mobiliser le corpus, les lectures du candidat et ses connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondre de façon argumentée à la question « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? », en s'appuyant sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

La société favorise la coopération sans garantir la solidarité : l'entraide exige de dépasser l'intérêt individuel.

Le covoiturage de Malingrey rassemble une foule dans une voiture; le document 1 indique que 47 % des Français y voient un moyen de nouer des liens. Pourtant, 67 % privilégient l'économie. Le coworking décrit par Andreani-Facchin et Mestres peut rompre l'isolement, mais la cohabitation ne suffit pas : certains coworkers évitent les échanges. Giono montre qu'un travail aliénant fragilise aussi la famille.

À l'inverse, les associations et les gestes personnels créent des liens durables. Dans *Les Misérables*, la bonté de l'évêque envers Jean Valjean transforme une rencontre en acte de fraternité. La société offre des occasions, mais leur portée dépend des individus et des structures d'entraide.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société facilite les rencontres, mais seule une implication durable, soutenue par des institutions, transforme la proximité en solidarité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de BTS Culture Générale et Expression, session 2019, code CULTGEN, dure 4 heures ; aucun coefficient n'est imprimé. Sur le thème « Seuls avec tous », quatre documents abordent les pratiques collaboratives, le coworking, le travail et la solidarité. Le candidat rédige une synthèse objective sur 40 points, puis une écriture personnelle argumentée sur 20 points, évaluant compréhension, confrontation des idées et expression.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La synthèse confronte les idées du corpus de façon objective, sans introduire l'opinion personnelle du candidat.
- Les pratiques collaboratives peuvent créer des échanges, mais leurs motivations sont souvent aussi économiques qu'altruistes.
- Le coworking fait cohabiter des travailleurs indépendants sans garantir concentration, entraide ou création de liens.
- Chez Giono, la division du travail fragmente le métier et réduit l'autonomie de l'ouvrier par rapport à l'artisan.

Points de vigilance & attentes du jury

- Organiser la synthèse par idées communes et divergences, plutôt que de résumer les documents dans leur ordre.
- Répondre explicitement à la question personnelle et soutenir une position nuancée par des arguments et exemples.
- Prendre en compte les quatre documents, notamment le graphique du document 1 et le dessin sur le covoiturage.
- Gérer le temps entre les deux parties et relire pour vérifier progression, clarté, formulation et langue.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse de ce corpus ?

Repérez les idées principales et les nuances de chaque document, puis regroupez-les en axes communs. Rédigez de façon concise et objective, en reformulant les sources sans ajouter votre opinion ni suivre mécaniquement leur ordre.

Q : Comment interpréter le dessin sur le covoiturage ?

Décrivez les éléments visibles : une voiture occupée par de nombreux passagers, représentés de façon caricaturale. Reliez cette image au covoiturage et au thème du partage, sans lui attribuer un jugement précis que le dessin ne permet pas d'établir.

Q : Quel est le barème et combien de temps dure l'épreuve ?

L'épreuve dure quatre heures. Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle. Aucun coefficient n'est indiqué sur le document.

Q : Quels critères faut-il privilégier dans les deux parties ?

La synthèse doit être objective, concise et ordonnée. L'écriture personnelle doit répondre à la question par une argumentation étayée par le corpus, les lectures et les connaissances personnelles. Le sujet ne fournit pas de grille détaillée supplémentaire.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btscav.fr/assets/annales/bts-cav/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS CAV - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 3-Sujet.pdf
Ressources BTS Construction et Aménagement de Véhicules : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.